



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue lundi le 7 avril 2014 à 19 h 00, exceptionnellement, à la Maison des jeunes, située au 10 rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller, Sièges #1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller, Sièges # 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller, Sièges #4
Madame Isabelle Clément	Conseillère, Sièges # 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller, Sièges # 6

Est absent :

Monsieur Pierre Normandin	Conseiller, Sièges # 2
---------------------------	------------------------

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

000 Ouverture de la séance et rapport du maire

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour mars 2014
- 1.2 Acceptation des déboursés de mars 2014
- 1.3 Signataire effet bancaire
- 1.4 Représentante autorisée pour clicSÉQUR



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

- 1.5 Compte VISA Desjardins
- 1.6 Dépôt des états financiers 2013
- 1.7 Dépôt de l'état des recettes et dépenses au 31 mars 2014
- 1.8 Ressources humaines : Contrat d'engagement de la Directrice générale
- 1.9 Ressources humaines : Nomination du Directeur des travaux publics
- 1.10 Ressources humaines : Embauche du coordonnateur du presbytère
- 1.11 Ressources humaines : Opérateur de niveleuse et journalier
- 1.12 Ressources humaines : Formation CSST
- 1.13 Plan de communication
- 1.14 Célébrant de mariage
- 1.15 Fédération québécoise des municipalités : Appui pour partenariat fiscal
- 1.16 Municipalité de Ste-Thérèse : Demande d'appui
- 1.17 Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Garderie scolaire

200 Sécurité publique

- 2.1 SSI Formation RCR pour les pompiers
- 2.2 SSI Congrès annuel de l'ACSIQ
- 2.3 Lettre de félicitations aux pompiers pour le succès du tournoi de pêche annuel
- 2.4 Mutuelle des municipalités du Québec : offre de formations
- 2.5 Service 911 : Lignes téléphoniques partagés
- 2.6 SSI Inspection autopompe
- 2.7 SSI Formation opérateur autopompe
- 2.8 SSI Adoption des limites d'interventions

300 Transport

- 3.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier – Reddition de compte 2013
- 3.2 Nourrissage de la faune sauvage et recommandations

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Nouvelle norme sur le passif au titre des sites contaminés
- 4.2 Contrat matières résiduelles 2014 (avril)
- 4.3 Municipalité Lac Sainte Marie Appui pour règlement sur la qualité de l'eau potable

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :
Appui à la formation sur la réparation d'armes à feu (DEP 1489)
- 5.2 Travaux communautaires
- 5.3 Feuillet paroissial Secteur Haute-Gatineau
- 5.4 Adoption de la politique familiale et des aînés



600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Agrile du frêne nouveau règlement fédéral
- 6.2 Municipalité de Cayamant : demande d'appui à leur projet de forêt de proximité
- 6.3 Gala PME 2013 de la Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau:
La Petite Séduction finaliste dans la catégorie événement

700 Loisirs et culture

- 7.1 Réseau BIBLIO de l'Outaouais : AGA
- 7.2 Centre des loisirs de Maniwaki (Aréna) : entente 2014-2018
- 7.3 Centre des loisirs de Maniwaki : facture 2013
- 7.4 Soccer achat de chandails
- 7.5 Bibliothèque heures d'opérations
- 7.6 Presbytère : Achat d'un portable
- 7.7 Maison des Jeunes

800 Correspondance

- 8.1 Rapport du maire du mois de mars 2013
- 8.2 MRC avis d'adoption du règlement 2013-259 Code d'éthique
- 8.3 MRC avis d'adoption du règlement 2014-260 rémunération
- 8.4 MRC avis d'adoption du règlement 2014-261 tarification écocentre
- 8.5 Lettre de remerciement au SSI
- 8.6 Centre de traitement des boues de fosses septiques : rapport d'opération 2013
- 8.7 Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre : rapport d'opération 2013
- 8.8 Invitation journée camerises – 24 avril 2014

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

2014-04-737

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 avril 2014 soit ouverte à 19 h devant environ 10 contribuables.

ADOPTÉE

2014-04-738

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 7 avril 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle **avec les ajouts suivants** :

1.17 Commission Scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Garderie scolaire

7.7 Maison des Jeunes

ADOPTÉE

Note au procès-verbal :

Le maire débute la séance en présentant la nouvelle Directrice générale et Secrétaire-trésorière aux contribuables présents et avise que la séance débutera avec la présentation des états financiers 2013.



Note au procès-verbal :

Isabelle Clément demande au conseil de discuter de la lettre que Josée Parsons a reçu de la part du DGA à titre de Présidente d'élection devant les citoyens présents.

Le maire explique qu'ils n'ont pas à discuter d'une lettre qui appartient à la Présidente d'élection et le fait de rendre publique cette lettre les ouvre à une poursuite judiciaire.

2014-04-739

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 MARS 2014

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 mars 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-04-740

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN MARS 2014

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 10 à 13 de mars 2014 et qui totalisent un montant de 27 157,17\$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 838,55\$ pour les salaires versés en mars 2014 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 144,40\$ pour le mois de mars 2014 soient acceptées;



QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 747,22\$ pour le mois de mars 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-04-741

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2014

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE les déboursés de mars 2014 qui totalisent un montant de 213 282,78 \$ sur le journal des déboursés no 215 à 219 soient acceptés.

ADOPTÉE

2014-04-742

SIGNATAIRE ET EFFET BANCAIRE

CONSIDÉRANT le départ de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Josée Parsons;

CONSIDÉRANT la nomination de la nouvelle Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle;

Il est proposé par le conseiller Isabelle Clément et résolu à l'unanimité;

QUE ce Conseil nomme la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle à titre d'administratrice principale du compte de la Caisse Desjardins de Gracefield ainsi que pour le service AccèsD Affaires;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle à signer tous les effets bancaires;

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle soit nommée et autorisée à agir comme représentante et signataire auprès de tous les organismes et fournisseurs qui transigent la Municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE



2014-04-743

INSCRIPTION D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ À clicSÉCUR

CONSIDÉRANT le départ de la représentante autorisée à clicSécur, madame Josée Parsons;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'inscrire la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle à clicSÉCUR;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE madame Sandra Bélisle soit nommée à titre de représentante autorisée à signer au nom de la Municipalité de Blue Sea, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

ADOPTÉE

2014-04-744

MODIFICATIONS ET ÉMISSIONS DE CARTES POUR LE COMPTES VISA

CONSIDÉRANT le départ de la Directrice générale, Josée Parsons ainsi que du changement de fonction de l'employé, Paul Larcher;

CONSIDÉRANT la nomination de la nouvelle Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle ainsi que la nomination du Directeur du service de sécurité incendie et coordonnateur en loisirs et culture, Éric Lacaille;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et résolu à l'unanimité;

QUE ce Conseil demande au service corporatif, Visa Desjardins, d'annuler les cartes de crédit au nom de Josée Parsons et de Paul Larcher;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

QUE ce Conseil autorise l'émission de nouvelles cartes visa aux noms suivants pour le numéro de compte 4530 9201 4007 0004 :

- Sandra Bélisle avec une limite de crédit au montant de 3000\$
- Éric Lacaille avec une limite de crédit au montant de 3000\$

QUE ce Conseil autorise l'augmentation de la limite de crédit de la carte visa du maire, Laurent Fortin à 3000\$.

ADOPTÉE

2014-04-745

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2013

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification comptable 2013, la firme Piché & Lacroix CPA inc. a dressé le rapport financier pour ce même exercice;

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière a déposé le rapport financier 2013 ainsi que le rapport du vérificateur externe, (C.M. art. 176.1);

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier annuel au 31 décembre 2013 démontre un excédent de fonctionnement (surplus) de l'exercice à des fins fiscales de l'ordre de 65 585\$;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accuse réception du rapport financier 2013 et du rapport du vérificateur préparé et déposé par la firme Piché & Lacroix CPA Inc. ainsi que par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle;

QUE ce conseil autorise le paiement des honoraires professionnels pour la période de 17 juillet 2013 au 7 avril 2014 pour un montant de 17 533,69 \$ incluant les taxes à la firme Piché & Lacroix CPA Inc.

ADOPTÉE



Note au procès-verbal:

La Directrice générale, madame Sandra Bélisle a déposé l'état des recettes et dépenses au 31 mars 2014, conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2014-04-746

**SIGNATURE DU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE,
MADAME SANDRA BÉLISLE**

CONSIDÉRANT que ce Conseil, par sa résolution numéro 2014-03-720 en date du 3 mars 2014, a procédé à l'embauche de madame Sandra Bélisle à titre de Directrice générale et Secrétaire-trésorière et qu'il avait été entendue que l'autorisation concernant la signature du contrat de la soussignée aurait lieu à une séance ultérieure du Conseil;

CONSIDÉRANT qu'il y a entente entre la Municipalité et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle, concernant les conditions de travail;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le maire, monsieur Laurent Fortin, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE



2014-04-747

NOMINATION DE CHRISTIAN MICHEL AU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun de réorganiser le département des travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'administration;

CONSIDÉRANT la création du nouveau comité de transport qui nécessitera un support administratif puisque les municipalités doivent collaborer à l'élaboration du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) du Ministère des transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT la programmation future au niveau des infrastructures routières en lien avec le PIIRL et les programmes de subventions, il y a lieu de nommer un directeur pour assumer la planification des activités de voirie, la gestion administrative ainsi que la supervision du personnel du département des travaux publics;

Il est proposé par Marc Lacroix;

QUE ce conseil nomme Monsieur Christian Michel comme Directeur des travaux publics, en plus de sa fonction d'inspecteur en bâtiment et environnement;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale, Sandra Bélisle à lui remettre sa nouvelle description de tâches;

QUE ce Conseil autorise le maire, Laurent Fortin ainsi que la Directrice générale, Sandra Bélisle à signer la nouvelle entente concernant les conditions salariales s'y rattachant, tel que recommandés par le comité d'administration.

Note au procès-verbal

La conseillère Isabelle Clément s'objecte à la résolution;
Le maire Laurent Fortin demande le vote;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

Michael Simard	Conseiller #1	Pour
Marc Lacroix	Conseiller #3	Pour
Christian Gauthier	Conseiller #4	Pour
Isabelle Clément	Conseillère #5	Contre
Fernand Gagnon	Conseiller #6	Pour

Pour (4) Contre (1)

Le maire ne s'est pas prévalu de son droit de vote.

ADOPTÉE

2014-04-748

EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE DU PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea bénéficie d'une subvention salariale volet économie sociale, d'emploi Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 7 candidatures suite à l'affichage du poste et que 3 candidatures ont été retenues;

CONSIDÉRANT le résultat positif de l'entrevue de Madame Sylvie Frigault;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil procède à l'embauche de Madame Sylvie Frigault au poste de Coordinatrice du Presbytère pour une durée minimale de 34 semaines couvrant la période du 8 avril au 10 décembre 2014 au taux horaire de 13.00 \$ à raison de 35 heures par semaine;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à cette embauche.

ADOPTÉE



2014-04-749

RESSOURCES HUMAINES : EMBAUCHE OPÉRATEUR DE NIVELEUSE/JOURNALIER

CONSIDÉRANT que ce Conseil juge opportun de combiner le poste d'opérateur de niveleuse et de journalier afin de maximiser les opérations du département des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'expérience acquise par Monsieur Yves Tremblay, lors de son séjour de trois mois à la Municipalité en 2013, en tant qu'opérateur de niveleuse;

Il est proposé par Marc Lacroix et résolu à l'unanimité :

QUE ce Conseil procède à l'embauche de Monsieur Yves Tremblay pour une période minimale de 26 semaines couvrant les mois d'avril à novembre 2014 à raison de 40 heures par semaine au taux prévu à l'échelle salariale;

QUE ce Conseil autorise le maire, Laurent Fortin ainsi que la Directrice générale, Sandra Bélisle à lui remettre sa description de tâches et à signer le document portant sur ses conditions de travail tel que recommandées par le comité d'administration.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal:

Le maire fait mention du fait que le 6 mai 2014, la directrice générale, le directeur du département incendie, le directeur des travaux publics et le chef d'équipe de la voirie, assisteront à la tournée de formation sur la mutuelle de prévention en Santé et Sécurité au Travail (SST) 2014, donnée gratuitement par l'Union des municipalités du Québec, à Wakefield.



2014-04-750

PLAN DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil avait mandaté Monsieur Marc Grégoire, expert-conseil en communication/marketing pour la conception et mise en œuvre d'un plan de communication annuel pour la Municipalité comprenant l'appui au nouveau comité de développement et de concertation, (résolution # 2014-02-688);

CONSIDÉRANT que le plan de communication annuel ainsi que le plan de mise en œuvre ont été présentés aux membres du conseil lors de la plénière du 31 mars 2014 par monsieur Marc Grégoire et que tous les membres du conseil ont approuvés;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte le plan de communication annuel ainsi que le plan de mise en œuvre proposé par monsieur Marc Grégoire.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal :

Le maire informe les contribuables présents que le plan de communication sera disponible au bureau municipal.

2014-04-751

CÉLÉBRANT MARIAGE

CONSIDÉRANT l'adoption du Projet de loi no 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation sanctionnée le 8 juin 2002;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi permet de demander au Ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Blue Sea a reçu quelques demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE la Municipalité de Blue Sea demande au Ministre de la Justice de désigner les Conseillers de la municipalité de Blue Sea, Messieurs Michael Simard et Fernand Gagnon, célébrants compétents, pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la Municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2014-04-752

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : APPUI POUR PARTENARIAT FISCAL

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre les gouvernements et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil appuie la Fédération québécoise des municipalités dans leur démarche afin d'obtenir rapidement la signature d'une nouvelle Entente Québec-municipalités.

ADOPTÉE

2014-04-753

MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ste-Thérèse demande aux Municipalités un appui concernant leur demande à la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) que les réunions d'information se tiennent dorénavant en soirée et durant la semaine, puisque la majorité des membres des conseils municipaux occupent des emplois à temps plein;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce Conseil appuie la Municipalité de Ste-Thérèse dans leur demande à la MRCVG;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à la Municipalité de Ste-Thérèse et à la MRCVG.

ADOPTÉE



2014-04-754

ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS CONCERNANT UNE GARDERIE SCOLAIRE À BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui de la part du comité de la garderie scolaire pour le projet d'implantation d'une garderie scolaire à l'école de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Blue Sea s'engage à soutenir le projet d'implantation d'une garderie scolaire à Blue Sea par son appui financier en assumant un possible déficit si le bilan financier de l'année scolaire en cours en présente un;

CONSIDÉRANT Que pour se faire, la Municipalité doit signer une entente avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise le maire Laurent Fortin à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents pertinents.

ADOPTÉE

2014-04-755

SSI - FORMATION RCR, DÉFIBRILATEUR ET PLANCHE DORSALE

CONSIDÉRANT que les pompiers doivent avoir la certification RCR, défibrillateur et planche dorsale afin de rencontrer les normes des services d'incendie au Canada;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu

Que ce Conseil autorise la formation pour 14 pompiers aux coûts de 110\$, excluant les taxes, par candidat.

ADOPTÉE



2014-04-756

ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC : CONGRÈS 2014

CONSIDÉRANT QUE le 46^e Congrès annuel de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec se tiendra du 17 au 20 mai prochain à Montréal;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'inscription d'un représentant du service de sécurité incendie à assister au 46^e congrès de l'ACSIQ au montant de 385\$ plus les taxes applicables et les frais afférents incluant l'hébergement et l'essence.

ADOPTÉE

2014-04-757

LETTRE DE FÉLICITATIONS AUX POMPIERS POUR LE SUCCÈS DU TOURNOI DE PÊCHE ANNUEL

CONSIDÉRANT le dévouement et l'énergie que les pompiers de Blue Sea ont mis à l'organisation de cette activité annuelle.

CONSIDÉRANT le résultat de ces efforts et de l'intérêt démontré;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil achemine une lettre de félicitations aux pompiers de Blue Sea pour souligner l'excellent travail d'organisation de cette activité.

ADOPTÉE



2014-04-758

MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : OFFRE DE FORMATIONS

CONSIDÉRANT QUE la MMQ offre des formations gratuites en gestion des risques à leurs membres sociétaires;

CONSIDÉRANT QUE la MMQ offre les formations suivantes à Mont-Laurier;

- Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentiers récréatifs le 28 octobre 2014
- Sécurité des glissades sur neige, des patinoires et des activités sur plans d'eau gelée le 29 octobre 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les formations ainsi que les frais afférents à l'essence et aux repas.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal :

Service 911 : Lignes téléphoniques partagées

Le Conseil demande que soit envoyées des lettres à tous les citoyens de Blue Sea qui utilisent des lignes téléphoniques partagée de type 4LR afin de les aviser que les utilisateurs de ce type de lignes n'ont pas accès à notre centrale de surveillance CLR lorsqu'ils composent le 9-1-1, puisqu'il s'agit d'une vieille technologie qui n'est pas compatible avec le système de CLR et que cette vieille technologie ne permet pas, également, de retracer les appels à partir de la centrale d'urgence.



2014-04-759

SSI INSPECTION AUTOPOMPE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au test de pompe incendie;

CONSIDÉRANT que la compagnie Aréo-feu fera une tournée d'inspection dans notre secteur;

CONSIDÉRANT que le tarif des inspections proposées par la compagnie Aréo-feu est de 275\$ par inspection et que les frais de déplacements et de subsistances de la compagnie (taxes non comprises), seront partagés entre les municipalités participantes;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'inspection des pompes au tarif de 275\$ chaque inspection ainsi que les frais de déplacements et de subsistances de la compagnie Aéro-feu.

ADOPTÉE

2014-04-760

SSI FORMATION OPÉRATEUR AUTOPOMPE

CONSIDÉRANT QU'une formation d'opérateur d'autopompe est organisée dans la région;

CONSIDÉRANT que la formation se donnera les 7-8 et 14-15 juin dans la caserne de la municipalité de Blue Sea et que les places sont limitées;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'inscrire 2 candidats à cette formation, soit; Joël Lacroix Leduc et Benoit Lacaille;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'inscrire 2 autres candidats pour l'examen final, soit; Fernand Gagnon et Yves Tremblay au coût de 94\$ chaque examen;

CONSIDÉRANT que le coût de la formation est de 1 650\$ pour le formateur et de ± 300\$, excluant les taxes, par jour pour la location de l'autopompe;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

CONSIDÉRANT que les frais seront divisés, à part égal, par le nombre de participant;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription pour la formation d'opérateur d'autopompe ainsi que l'inscription à l'examen final pour les candidats susmentionnés au coût proposé de 1 650\$ pour la formation, les frais de ± 300\$ par jour pour la location de l'autopompe ainsi que deux inscriptions à l'examen final au coût de 94\$ chaque inscription; les tarifs susmentionnés exclut les taxes.

ADOPTÉE

2014-04-761

SSI ADOPTION DES LIMITES D'INTERVENTIONS

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil approuve les limites d'intervention proposées par le Directeur du département de la Sécurité en incendie de Blue Sea;

QUE ce Conseil autorise la MRC à les transmettre à la centrale d'urgence CLR.

ADOPTÉE

2014-04-762

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER - REDDITION DE COMPTE 2013

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 146 094\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Blue Sea informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2014-04-763

NOURRISSAGE DE LA FAUNE SAUVAGE ET RECOMMANDATIONS

CONSIDÉRANT le communiqué de presse reçu du Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs avisant les Municipalités des conséquences négatives de nourrir les cerfs de virginie, et ce, particulièrement l'hiver;

CONSIDÉRANT les nombreux accidents de la route, à chaque année, causés par les cerfs de virginie et tout autre faune sauvage;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de transport au Conseil municipal de mandater les membres du comité de transport ainsi que les membres du comité d'environnement d'étudier ledit dossier afin de proposer une réglementation d'ici la prochaine saison hivernale en ce qui a trait au nourrissage de la faune sauvage en période hivernale.

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :



QUE ce Conseil mandate les comités de transport et d'environnement afin d'étudier ledit dossier et de faire une recommandation au Conseil municipal, et ce, avant la période hivernale 2014-2015.

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Nouvelle norme du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) sur le passif au titre des sites contaminés.

Le maire informe les citoyens que la Municipalité doit identifier les sites contaminés et potentiellement contaminés sur son territoire, procéder aux études de caractérisation, évaluer les coûts de décontamination et déterminer le passif au titre des sites contaminés.

2014-04-764

CONTRAT MATIÈRES RÉSIDUELLES 2014 (AVRIL)

CONSIDÉRANT l'offre de service de la compagnie de transport RLS de Papineauville pour la collecte des ordures et des matières recyclables sur le territoire de la Municipalité de Blue Sea pour la période du 8 au 29 avril 2014, inclusivement;

CONSIDÉRANT que l'offre inclut deux cueillettes d'ordures ainsi que deux cueillettes de recyclage;

Considérant que le montant total pour ces quatre cueillettes est de 6 000\$ excluant les taxes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil accepte l'offre de service de la compagnie de Transport RLS pour la cueillette des ordures et du recyclage du 8 au 29 avril 2014 au tarif de 6 000\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-04-765

MUNICIPALITÉ LAC SAINTE-MARIE : APPUI POUR RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT que le MDDEFP oblige les responsables des systèmes de distribution municipaux et privés et ceux des institutions, des établissements touristiques et des véhicules-citernes qui desservent plus de 20 personnes à respecter les exigences de contrôle.

CONSIDÉRANT que les responsables sont tenus de vérifier régulièrement la qualité de l'eau distribuée et d'appliquer en tout temps les traitements requis, le cas échéant, afin de garantir sa qualité.

CONSIDÉRANT que le MDDEFP rend obligatoires 2 échantillonnages par mois dans des endroits représentatifs du réseau dont 50 % aux extrémités du réseau avec un minimum de 7 jours entre les échantillons pour tous les commerces desservant entre 21 et 1000 personnes.

CONSIDÉRANT que l'échantillonnage est considéré abusif en raison du nombre requis par année ainsi que les coûts d'analyse des échantillons pouvant dépasser 3 000.00\$ par année.

Il est proposé par Fernand Gagnon et majoritairement résolu ;

QUE ce Conseil appuie la contestation de la Municipalité de Lac Sainte-Marie de contester le nombre d'échantillonnage de l'eau potable requis par mois que le RQEP indique de satisfaire pour tous les systèmes de distribution d'eau destinée à la consommation humaine et qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au MDDEFP.



Note au procès-verbal

Le conseiller Michael Simard s'objecte à la résolution;
Le maire Laurent Fortin demande le vote;

Michael Simard	Conseiller #1	Contre
Marc Lacroix	Conseiller #3	Pour
Christian Gauthier	Conseiller #4	Pour
Isabelle Clément	Conseillère #5	Pour
Fernand Gagnon	Conseiller #6	Pour

Pour (4) Contre (1)

Le maire ne s'est pas prévalu de son droit de vote.

ADOPTÉE

2013-04-766

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS (CSHBO) : APPUI À LA FORMATION SUR LA RÉPARATION D'ARMES À FEU (DÉP. 1489)

CONSIDÉRANT les démarches antérieures qui furent effectuées pour conserver la formation sur la réparation d'armes à feu (1489) au centre de formation professionnelle vallée de la Gatineau ;

CONSIDÉRANT la décision du ministère de l'éducation, du loisir et du sport, en date du 25 juin 2013, d'abolir le programme d'étude réparation d'armes à feu (dép. 1489);

Il est proposé par isabelle clément et unanimement résolu;

Que ce Conseil appui la CSHBO dans leur requête au ministère de l'éducation, du loisir et du sport et qu'advenant la possibilité que l'adéquation emplois/formation redevient favorable un jour et qu'il est projeté de remettre en place cette formation, que ladite formation revienne de plein droit à la CSHBO.

ADOPTÉE



2014-04-767

TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

CONSIDÉRANT QUE plusieurs demandes, en lien avec l'exécution de travaux communautaires, ont été acheminées à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que l'exécution de travaux communautaires, constitue une condition de l'emprisonnement avec sursis ou d'une ordonnance de probation avec ou sans surveillance.

CONSIDÉRANT le manque de ressources matériels et financières pour assumer la surveillance de ces personnes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE toutes demandes, en lien, avec les travaux communautaires soit refusées et non autorisées à la Municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

2014-04-768

FEUILLET PAROISSIAL SECTEUR HAUTE-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE le feuillet paroissial, secteur Haute-Gatineau est un médium de promotion extraordinaire, distribué dans tout le secteur de la Haute Gatineau, soit; Bouchette, Cayamant, Gracefield, BlueSea et Point-Confort;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Gracefield administre le coût du feuillet du Secteur Haute-Gatineau pour l'année 2014 et qu'elle prépare l'impression du prochain feuillet pour la deuxième partie de l'année 2014

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la participation de la Municipalité à titre d'annonceur dans le feuillet paroissial au tarif de 75\$, taxes non-applicables, pour la deuxième partie de l'année 2014.

ADOPTÉE



2014-04-769

ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QU'UNE politique se veut un outil de travail qui servira de toile de fond à nos actions pour les trois prochaines années;

CONSIDÉRANT que la famille doit être au centre de nos préoccupations afin de pouvoir offrir un environnement de qualité et des services répondants aux besoins des familles et des aînés.

CONSIDÉRANT la volonté de ce Conseil de considérer notre communauté comme étant un tout dont les composantes sont en constante interaction;

CONSIDÉRANT la décision de de concilier les objectifs de trois programmes gouvernementaux, afin d'adopter une politique familiale et des aînés, à savoir;

- Municipalité amie des aînés
- Politique familiale municipale
- Environnements favorables aux saines habitudes de vie

CONSIDÉRANT la conception et l'élaboration de la politique familiale et des aînés par le comité de pilotage,

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte la politique familiale et des aînés présentée par le comité de pilotage;

QUE ce Conseil tiens à remercier les artisans de cet important projet de poursuite de l'amélioration de notre qualité de vie à Blue Sea, et ce, dans le plus grand respect de nos familles et de nos aînés.

ADOPTÉE



NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Agrile du frêne nouveau règlement fédéral

Le maire informe les contribuables de l'ajout de zones réglementées à compter du 1er avril 2014 pour contrer la prolifération de l'agrile du frêne.

2014-04-770

MUNICIPALITÉ DE CAYAMANT : DEMANDE D'APPUI À LEUR PROJET DE FORÊT DE PROXIMITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cayamant demande l'appui de la Municipalité de Blue Sea pour leur projet de forêt de proximité;

CONSIDÉRANT que le projet de la Municipalité de Cayamant contient moins de 30 000 hectares;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appui la Municipalité de Cayamant dans leur projet de forêt de proximité.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal: Gala PME 2013 de la chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau : **la Petite Séduction** a été finaliste dans la catégorie événement et réalisation.



2014-04-771

PROJET : VISITE DE GROUPE D'EXCURSIONNISTES

CONSIDÉRANT que la proposition du projet de visites de groupes d'excursionnistes présenté par monsieur Jacques Laberge a été soumis pour recommandation au comité de développement;

CONSIDÉRANT qu'après étude du projet, le comité de développement n'est pas en mesure de recommander le projet de monsieur Laberge, principalement, pour des raisons de manque d'infrastructures et d'expertise.

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil prenne en considération les recommandations du comité de développement et décline la proposition du projet de visite de groupes d'excursionniste à Blue Sea, présenté par monsieur Jacques Laberge.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal :

Réseau biblio de l'Outaouais : AGA

Veillez noter que l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais aura lieu le samedi 7 juin 2014 dans la MRC Pontiac au centre communautaire de Lusville situé au 2024, route 148 dans la municipalité de Pontiac à compter de 10h00.

Notez que c'est sous le thème "La Poule aux œufs BIBLIO" que s'animera cette journée!



2014-04-772

CENTRE DES LOISIRS DE MANIWAKI (ARÉNA) : ENTENTE 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE ce conseil désire donner accès, aux jeunes de Blue Sea, au Centre des loisirs de la ville de Maniwaki;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entente concernant l'utilisation du Centre des loisirs de la ville de Maniwaki a été présentée à ce Conseil et que ce Conseil a pris connaissance de l'entente proposée;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve la nouvelle entente avec le centre des loisirs de la ville de Maniwaki et autorise le maire Laurent Fortin ainsi que la Directrice générale, Sandra Bélisle à signer pour et au nom de la Municipalité, ladite entente.

ADOPTÉE

2014-04-773

CENTRE DES LOISIRS DE MANIWAKI : FACTURE 2013

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit payer la facture pour l'année 2013 au montant de 7 424\$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit payer le premier versement pour l'année 2014 au montant de 5 260.75\$ excluant les taxes;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement total au montant de 12,684.75\$ excluant les taxes à la ville de Maniwaki pour l'utilisation du Centre des Loisirs de Maniwaki.

ADOPTÉE



2014-04-774

SOCCER ACHAT DE CHANDAILS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'achat de chandail pour l'équipe de soccer;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat des chandails de soccer pour un montant total de 314.40\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-04-775

BIBLIOTHÈQUE HEURES D'OPÉRATIONS

CONSIDÉRANT le besoin pour la responsable de la bibliothèque de bénéficier de deux heures de plus pour effectuer les tâches nécessaires au bon déroulement des activités de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT le désir d'avoir deux heures d'ouverture, à la bibliothèque, le samedi;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise quatre heures de travail supplémentaire à la responsable de la bibliothèque;

QUE son salaire soit modifier en conséquence;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

ADOPTÉE



2014-04-776

PRESBYTÈRE : ACHAT D'UN PORTABLE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'un portable pour les activités du presbytère;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'un portable pour les activités du presbytère au coût de 546.63\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal :

MAISON DES JEUNES

Le maire demande un suivi concernant un évènement problématique qui eut lieu à la maison des jeunes. Le responsable de la maison des jeunes, Éric Lacaille, rassure le conseil que c'est un cas isolé et qu'ils seront plus vigilant.

Période de questions de 20h25 à 20h46

2014-04-777

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 7 avril 2014 soit close à 20h47.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

Laurent Fortin

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle

Sandra Bélisle
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sandra Bélisle, Directrice générale de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 7 avril 2014.

Sandra Bélisle

Sandra Bélisle,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière